



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2023-077

PUBLIÉ LE 24 MAI 2023

Sommaire

Préfecture du Gers / Secrétariat général

32-2023-05-23-00004 - Arrêté préfectoral portant délégation de signature à
M. Jean Luc CATANAS, DDETSPP par intérim (2 pages)

Page 3

Préfecture du Gers

32-2023-05-23-00004

Arrêté préfectoral portant délégation de
signature à M. Jean Luc CATANAS, DDETSPP par
intérim



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général
Pôle Juridique et Documentaire**

ARRÊTÉ

portant désignation de M. Jean-Luc CATANAS,
directeur départemental du travail, de l'emploi, des solidarités et de la protection des populations
du Gers par intérim

**Le Préfet du Gers
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code rural ;
- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code de l'environnement ;
- VU** le code de la consommation ;
- VU** le code du commerce ;
- VU** le code du travail ;
- VU** le code de l'action sociale et des familles ;
- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée (notamment par l'article 132 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales) relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'action territoriale de la République ;
- VU** la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et ses décrets d'applications ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU** le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- VU** le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;
- VU** le décret du 29 juillet 2020, portant nomination de M. Xavier BRUNETIERE, en qualité de préfet du Gers ;
- VU** le décret du 15 décembre 2021 nommant M. Jean-Sébastien BOUCARD, en qualité de secrétaire général de la préfecture du Gers ;

VU l'arrêté ministériel du 22 mars 2021 nommant M. Stéphane GUIGUET, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Gers à compter du 1^{er} avril 2021 ;

VU l'arrêté ministériel du 22 mars 2021 nommant M. Jean-Luc CATANAS, directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Gers à compter du 1^{er} avril 2021 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 32-2021-03-30-0002 du 30 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail et de la protection des populations du Gers ;

VU la circulaire du 28 mars 2017 relative aux règles applicables en matière de délégation de signature du préfet ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : M. Jean-Luc CATANAS, directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Gers, est désigné directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Gers par intérim à compter du 1^{er} juin 2023 durant toute la période de vacance de l'emploi de directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Gers.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} juin 2023.

ARTICLE 3 : M. le secrétaire général de la préfecture et M. le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État.

Auch, le 23 mai 2023

Le Préfet,



Xavier BRUNETIERE